

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Edition Franche-Comté

Prairies n° 3 du 21 07 2022



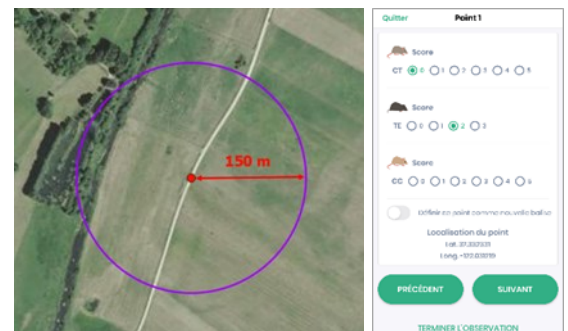
EVALUATION DES NIVEAUX D'INFESTATION EN CAMPAGNOLS TERRESTRES ET TAUPES EUROPÉENNES



Depuis ce printemps, les agents de la FREDON BFC utilisent l'application « Arvicola Obs » développée par VetAgro Sup. Un nouveau protocole a donc été mis en place pour réaliser l'épidémiologie des populations de campagnols terrestres et taupes européennes et l'analyse de risque qui en découle.

L'utilisation de cette application mobile via un smartphone permet de géolocaliser des points d'observation répartis de manière homogène sur le territoire. Par exemple, la précision de retranscription des informations permet de localiser les infestations fortes et les foyers de démarrage contrairement aux notes communales qui lissaient ces informations.

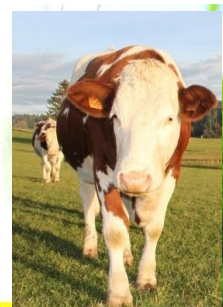
Sur la base de la connaissance du territoire par les agents FREDON et des précédents suivis, des points d'observation appelés « balises » ont été positionnés et répartis sur le territoire, selon un maillage kilométrique, de façon à couvrir les zones de prairies de plusieurs sous-secteurs pour chaque commune. A chaque balise, l'observateur parcourt visuellement les 150 m autour de la balise et attribue une note par espèce : de 0 à 5 pour le campagnol terrestre et de 0 à 3 pour la taupe européenne, le 0 correspondant à l'absence d'indices frais.



Les informations saisies sont ensuite envoyées vers une base de données qui enregistre et centralise toutes les observations puis des cartes du niveau d'infestation en campagnols terrestres et taupes sont générées par interpolation spatiale. L'interpolation spatiale permet, à partir des notes attribuées sur chaque balise, d'estimer les niveaux d'infestation entre ces balises.

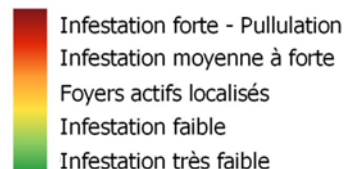


BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 3 du 21 07 2022

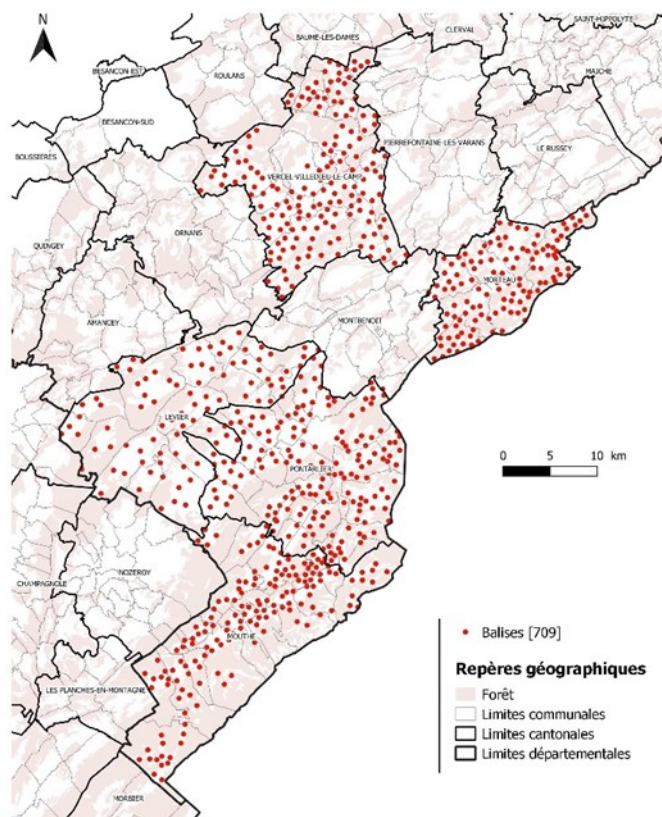
Attention, les cartes de surveillance réalisées avec ce nouveau protocole présentent un nouveau code couleur pour matérialiser le niveau d'infestation en campagnol terrestre :



De ce fait, la coloration jaune / orange correspond aux foyers actifs localisés (secteurs en phase de croissance ou en déclin). La coloration rouge correspond aux secteurs où l'infestation est moyenne à forte (foyers actifs localisés connectifs), ici l'infestation est déjà trop élevée pour commencer une lutte raisonnée. La coloration rouge foncée / marron représente des pullulations.

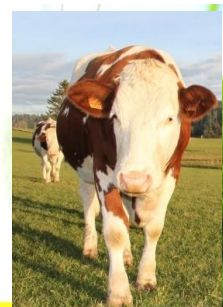
Cette application mobile pourra à terme être utilisée par les membres du réseau d'observation et permettre de relayer des informations plus précises en termes d'infestation en campagnols terrestres et taupes.

Localisation des balises en Franche-Comté - Juillet 2022



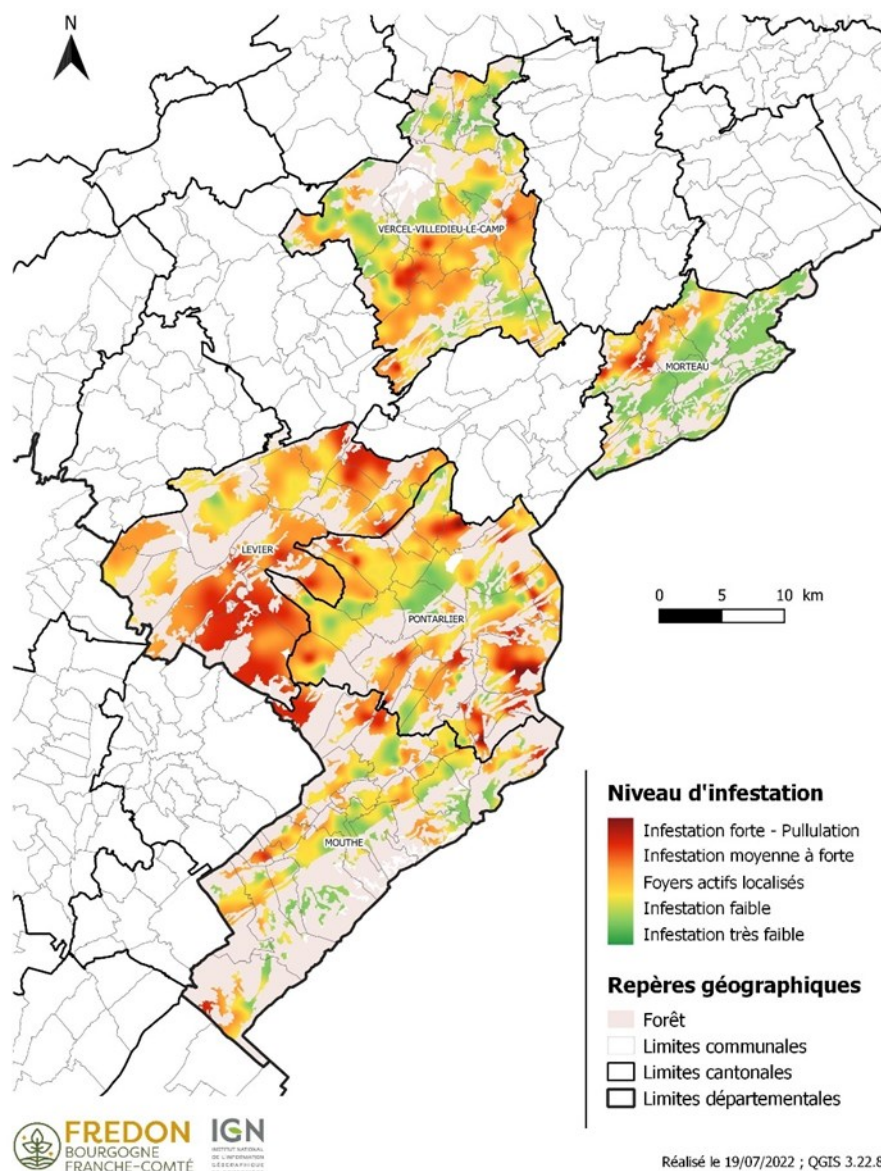
En juillet 2022, 5 secteurs et 709 balises ont été suivis selon ce protocole : 122 sur le secteur de Mor-teau, 169 sur le secteur de Vercel-Villedieu-le-Camp, 93 sur le secteur de Levier, 167 sur le secteur de Pontarlier et 158 sur le secteur de Mouthe (cf. carte ci-dessous). Ainsi, au total, 91 communes ont été prospectées par des techniciens FREDON.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 3 du 21 07 2022

NIVEAUX D'INFESTATION EN CAMPAGNOL TERRESTRE EN FRANCHE-COMTÉ – Juillet 2022



Comme tous les ans à cette période, les prospections de juillet 2022 n'ont pas été évidentes à réaliser et ce pour 2 raisons : une hauteur de végétation très différente d'une parcelle à l'autre (parcelles non ou fraîchement fauchées) et un début d'été très sec avec une faible manifestation des indices frais. Ces observations sont donc à prendre avec précaution et il est fort probable que certains degrés d'infestation relayés dans ce BSV soient sous-estimés, car difficiles à observer. Il est donc impératif d'attendre le retour à une pluviométrie importante et de parcourir ses parcelles afin de se rendre compte de la situation effective.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



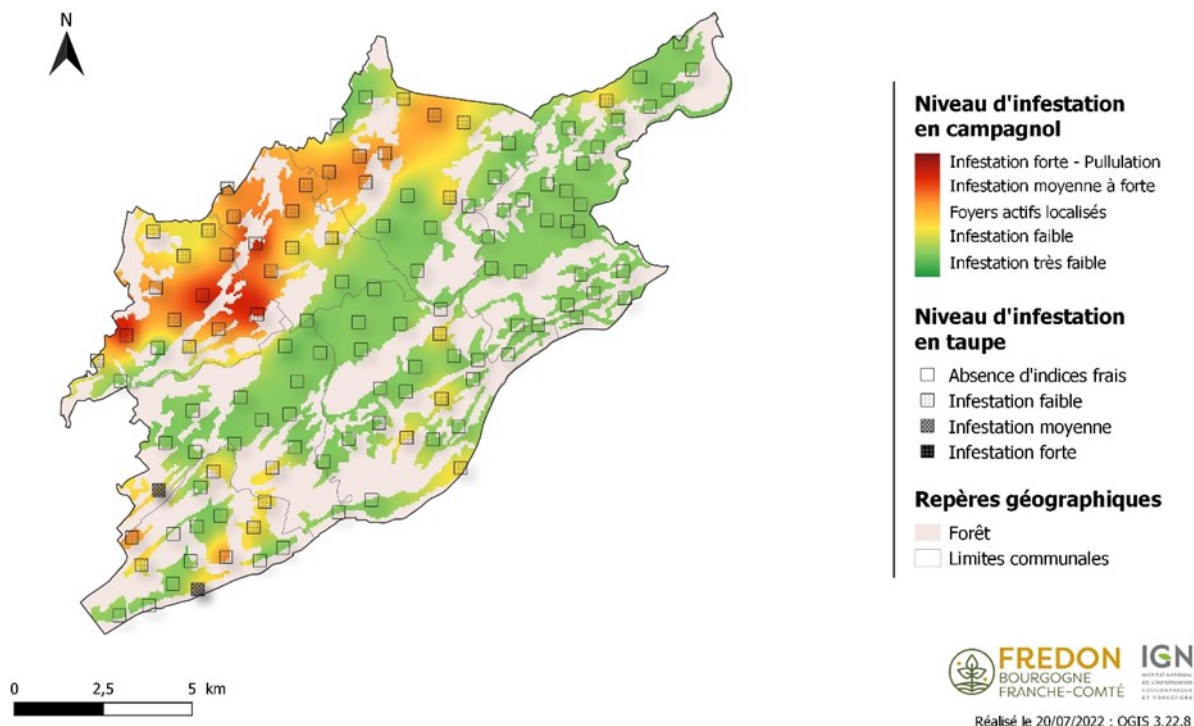
Prairies n° 3 du 21 07 2022

ZOOM PAR SECTEUR PROSPECTÉ

Pour chaque secteur prospecté, une carte a été éditée et permet de présenter les niveaux d'infestation en campagnols terrestres et en taupes européennes.

Secteur de Morteau

Evaluation des niveaux d'infestation en campagnols terrestres et taupes européennes - Juillet 2022 Secteur de Morteau

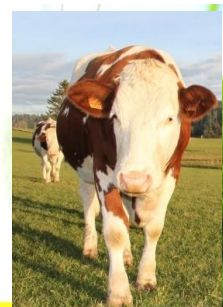


Certaines communes de ce secteur présentent des populations déjà importantes de campagnols terrestres, avec de nombreux indices de présence observés (nord-ouest du secteur). Sur ces communes en croissance basse, il est donc important de ne pas baisser la garde, en particulier sur les parcelles où la lutte est continue depuis le début du cycle (méthode de lutte directe couplée à une méthode de lutte alternative) afin de préserver les prairies et l'autonomie fourragère des exploitations.

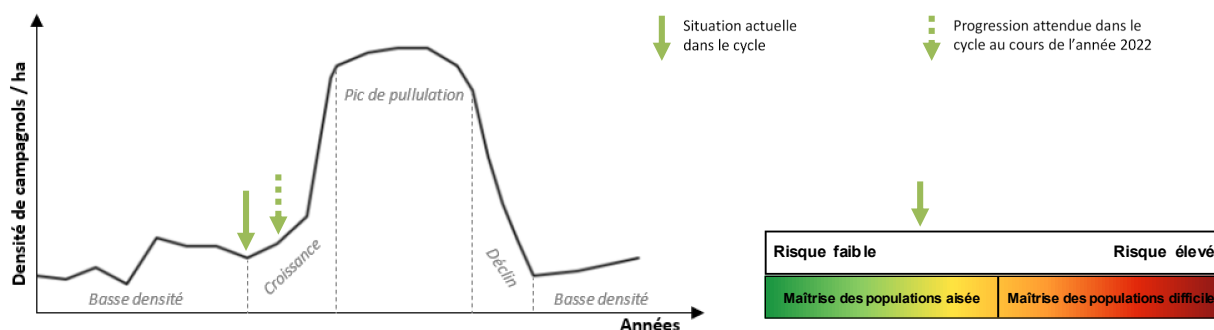
Pour les autres communes, une infestation faible en campagnol terrestre a été constatée avec quelques foyers actifs localisés, signe d'une potentielle croissance des populations. Il s'agit sur ces communes d'initier une lutte raisonnée dès que possible afin de ne pas se laisser dépasser et arriver à maintenir des populations de campagnols à faible densité.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

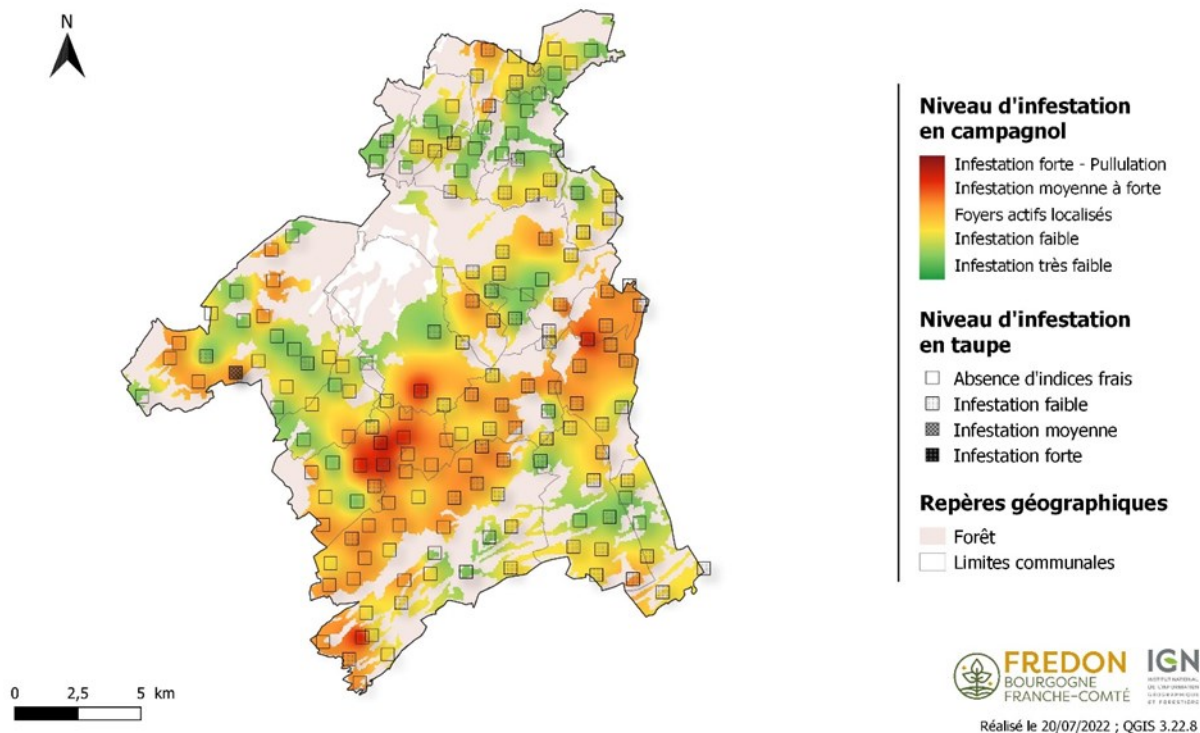


Prairies n° 3 du 21 07 2022



Secteur de Vercel-Villedieu-le-Camp

Evaluation des niveaux d'infestation en campagnols terrestres et taupes européennes - Juillet 2022
Secteur de Vercel-Villedieu-le-Camp



La plupart des communes de ce secteur présentent des populations importantes de campagnols terrestres, avec de nombreux indices de présence observés.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

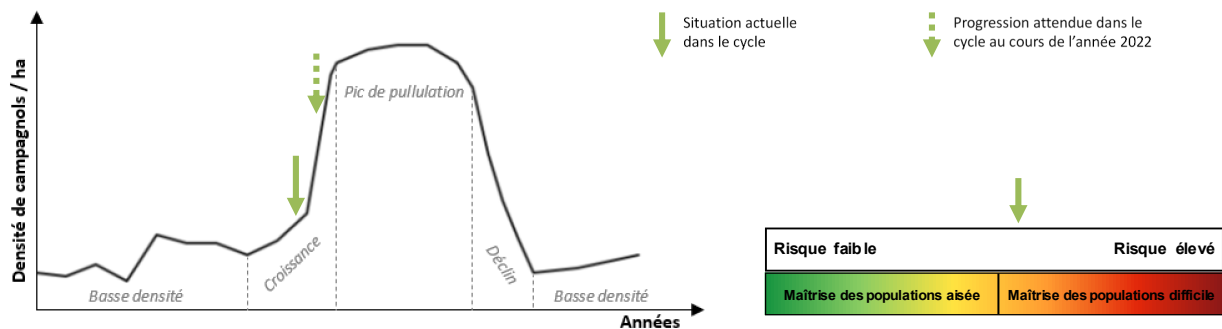
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 3 du 21 07 2022

Sur ce secteur en croissance haute, il est donc important de ne pas baisser la garde, en particulier sur les parcelles où la lutte est continue depuis le début du cycle (méthode de lutte directe couplée à une méthode de lutte alternative) afin de préserver les prairies et l'autonomie fourragère des exploitations. Pour les personnes n'ayant pas commencé à lutter les années précédentes, la maîtrise des populations sera difficile voire impossible.

Certaines communes présentent encore une infestation faible en campagnol terrestre (en vert sur la carte). Il s'agit d'être prudent sur ces communes et d'initier une lutte raisonnée dès que possible afin de ne pas se laisser dépasser et arriver à maintenir des populations de campagnols à faible densité.



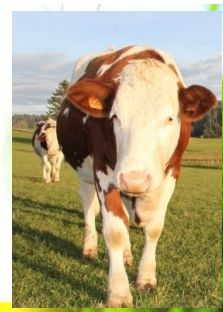
Les photos ci-contre montrent 2 situations différentes : une première parcelle non fauchée dont la hauteur de végétation masque de nombreux tumulis connectés et une deuxième parcelle récemment fauchée avec des indices de campagnols frais.



Epenoy à gauche
et Les Premiers Sapins à droite
– Juillet 2022 – FREDON BFC

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

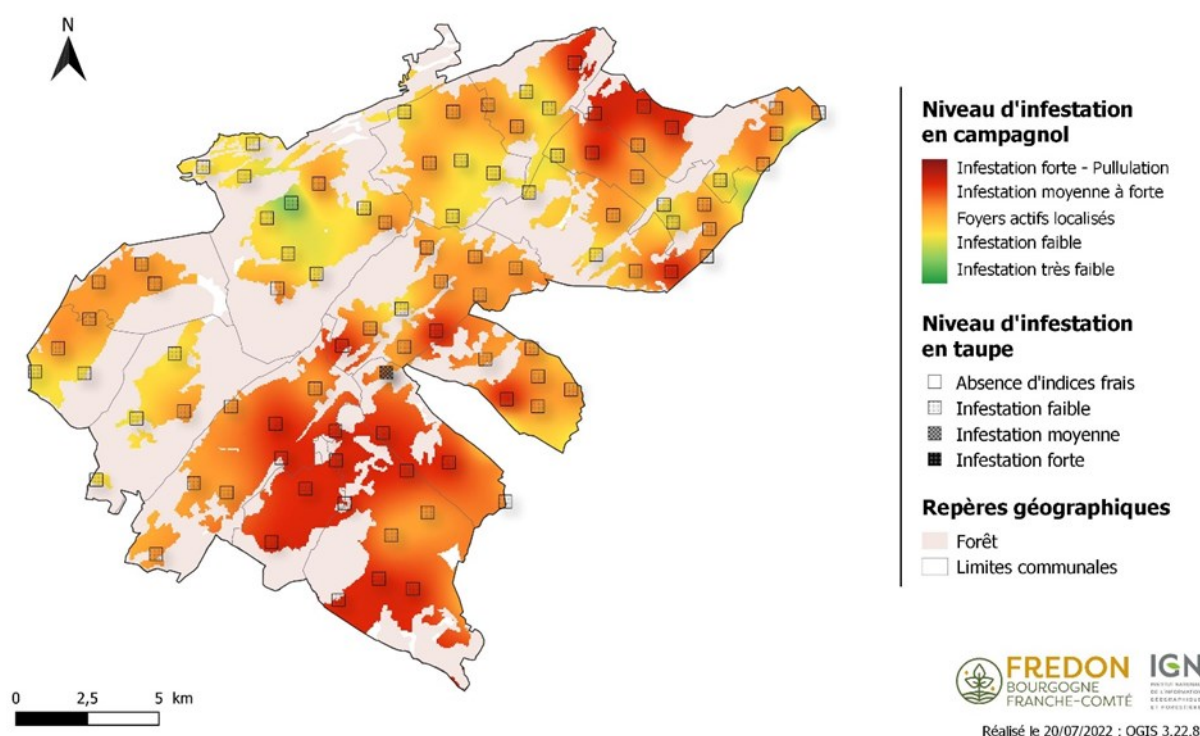
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 3 du 21 07 2022

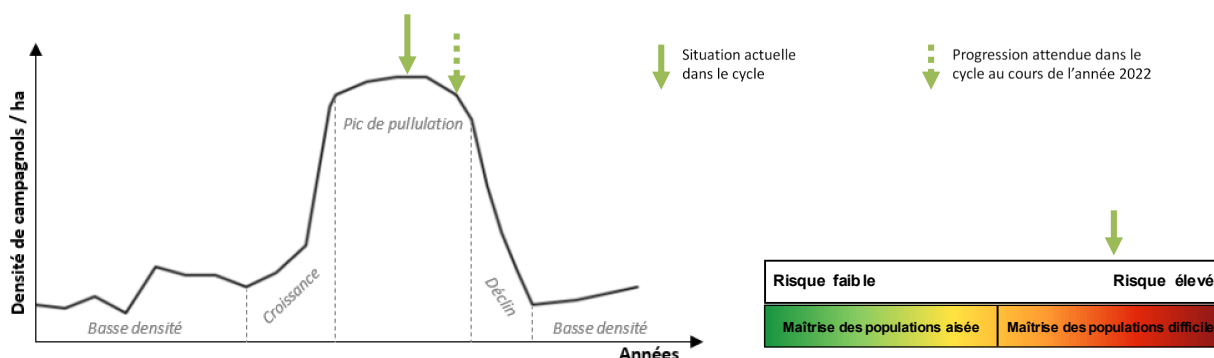
Secteur de Levier

Evaluation des niveaux d'infestation en campagnols terrestres et taupes européennes - Juillet 2022
Secteur de Levier



Sur ce secteur, de nombreux indices de présence sont encore observés et montrent qu'on est toujours en phase de pullulation, pour la deuxième année consécutive.

Il est alors important de ne pas baisser la garde, en particulier sur les parcelles où la lutte est continue depuis le début du cycle (méthodes de lutte directes couplées à des méthodes de lutte alternatives) afin de préserver les prairies et l'autonomie fourragère des exploitations.



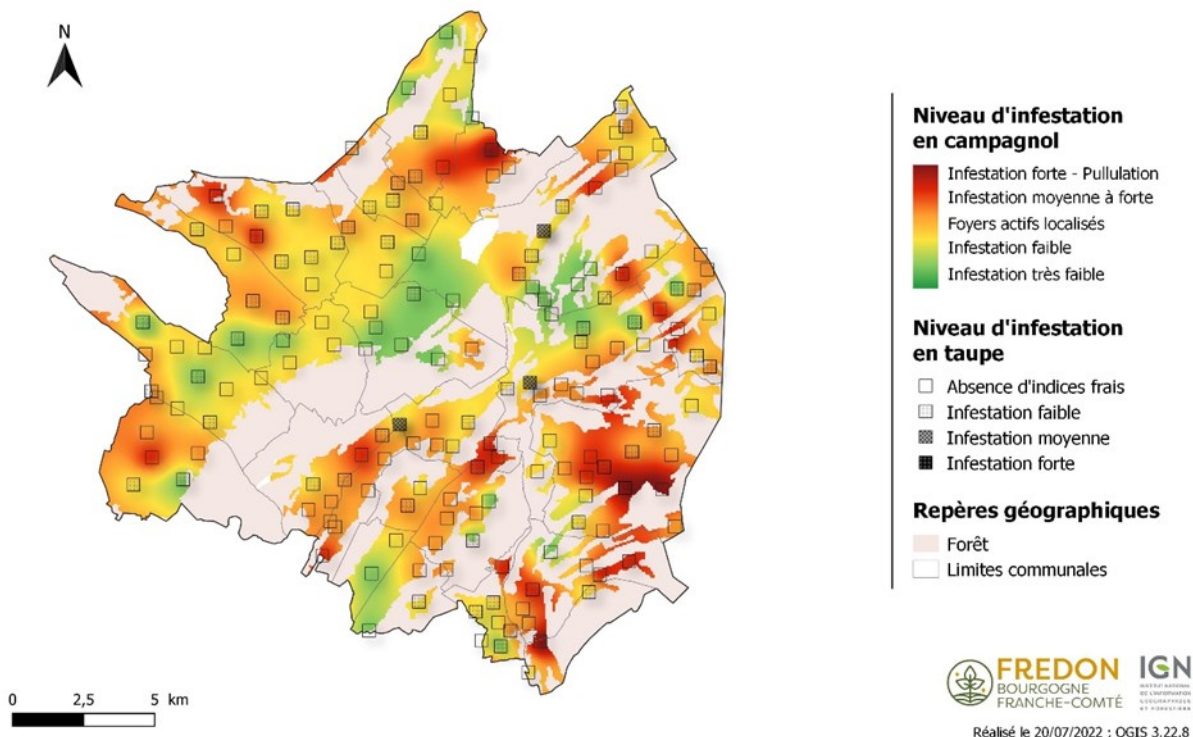
BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 3 du 21 07 2022

Secteur de Pontarlier

Evaluation des niveaux d'infestation en campagnols terrestres et taupes européennes - Juillet 2022
Secteur de Pontarlier



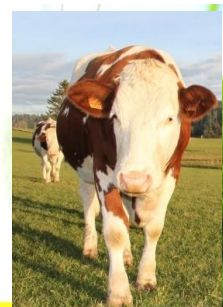
De nombreuses communes de ce secteur présentent des populations déjà importantes de campagnols terrestres, avec de nombreux indices de présence observés voire un début de pullulation (rouge foncé > marron sur la carte).

Sur ces communes, il est donc important de ne pas baisser la garde, en particulier sur les parcelles où la lutte est continue depuis le début du cycle (méthode de lutte directe couplée à une méthode de lutte alternative) afin de préserver les prairies et l'autonomie fourragère des exploitations.

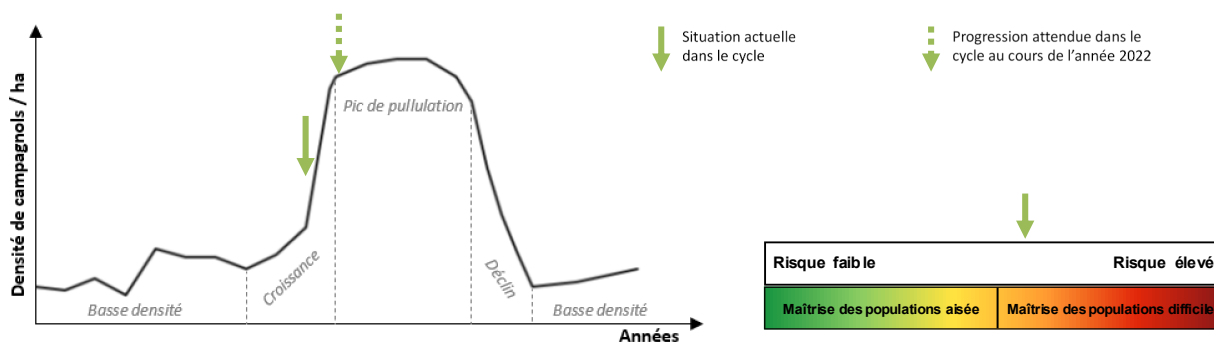
Pour les autres communes (en vert sur la carte), une infestation faible en campagnol terrestre a été constatée avec quelques foyers actifs localisés, signe d'une potentielle croissance des populations. Il s'agit d'être prudent : une lutte raisonnée peut-être mise en place afin de contenir les populations de campagnols terrestres. Il est donc important d'observer régulièrement vos parcelles, notamment celles qui sont prioritaires pour vos exploitations, pour commencer la lutte dès l'apparition des premiers tumuli.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

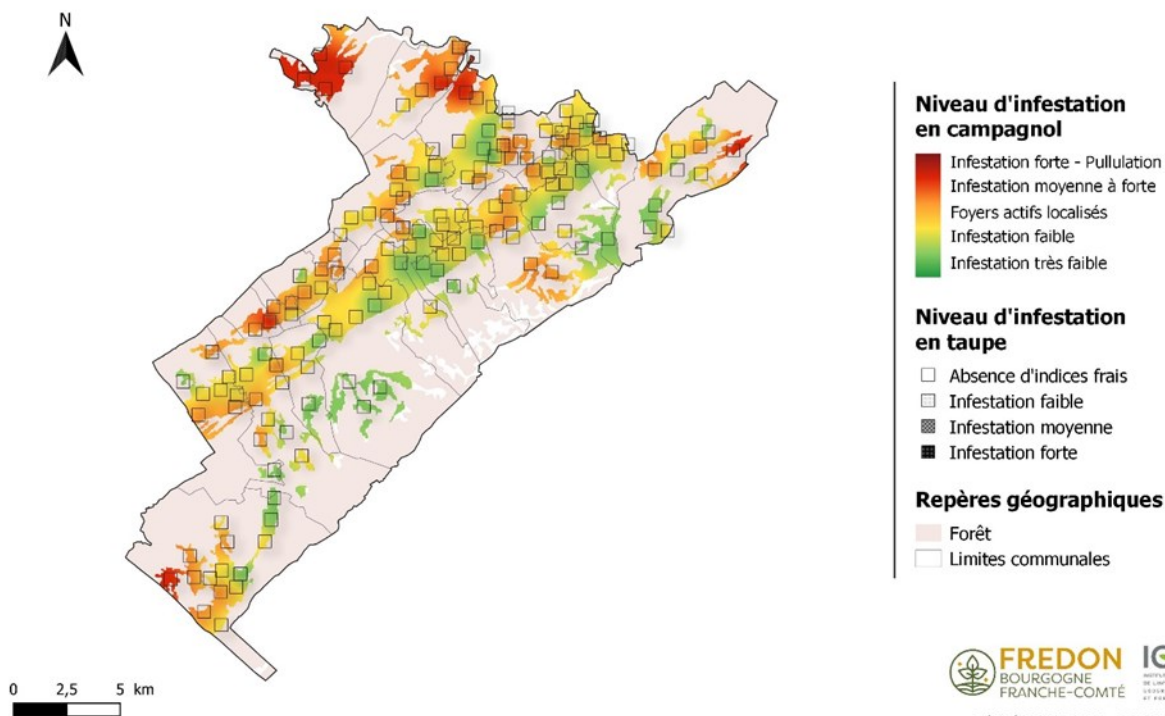


Prairies n° 3 du 21 07 2022



Secteur de Mouthé

Evaluation des niveaux d'infestation en campagnols terrestres et taupes européennes - Juillet 2022 Secteur de Mouthé



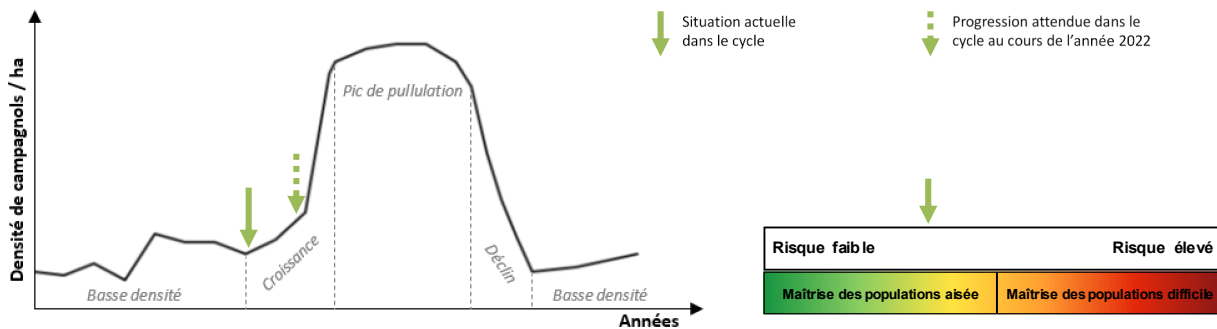
BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



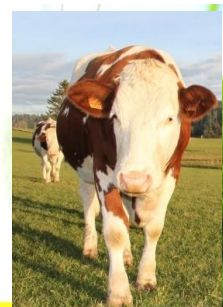
Prairies n° 3 du 21 07 2022

Sur ce secteur, les niveaux d'infestations sont plutôt hétérogènes : certaines communes sont en infestation forte (nord du secteur) et d'autres présentent des foyers actifs localisés et des infestations moyennes à fortes. Sur ces communes, il est important de mettre en place une lutte raisonnée dès l'apparition des premiers tumuli (méthode de lutte directe couplée à une méthode de lutte alternative) et de ne pas baisser la garde sur les parcelles où la lutte est continue depuis le début du cycle pour préserver les prairies et l'autonomie fourragère des exploitations.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 3 du 21 07 2022

ANALYSE DE RISQUE COMMUNALE

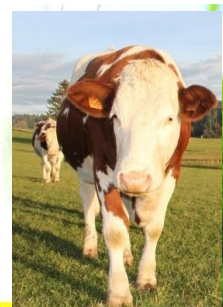
Analyse de risque de pullulation de campagnols terrestres

Cette analyse de risque campagnols à l'échelle communale a été réalisée à partir de la moyenne haute des notes attribuées aux balises de la commune considérée.

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	ANALYSE DE RISQUE CAMPAGNOL TERRESTRE	
			Risque faible	Risque élevé
DOUBS	LEVER	BOUJAILLES	↑	↑
		BULLE		
		CHAPELLE-D'HUIN		
		COURVIERES		
		DOMPIERRE-LES-TILLEULS		
		FRASNE		
		GOUX-LES-USIERS		
		ARC-SOUS-MONTENOT		
		BIANS-LES-USIERS		
		EVILLERS		
		LEVER		
		SEPTFONTAINES		
		SOMBACOUR		
		VILLENEUVE-D'AMONT		
	VILLERS-SOUS-CHALAMONT			
	MORTEAU	LES COMBES	↑	↑
		MORTEAU		
		GRAND'COMBE-CHATELÉU		
		LES FINS		
		LES GRAS		
		MONTLEBON		
		VILLERS-LE-LAC		
	MOUTHE	BONNEVAUX	↑	↑
		LE CROUZET		
		BREY-ET-MAISON-DU-BOIS		
		CHAPELLE-DES-BOIS		
		CHATELBLANC		
		CHAUX-NEUVE		
		L'ABERGEMENT-SAINTE-MARIE		
		LES PONTETS		
		METABIEF		
		RECUFOZ		
		REMORAY-BOUJEONS		
		ROCHE JEAN		
		RONDEFONTAINE		
		SAINT-ANTOINE		
		VVAUX-ET-CHANTEGRIVE		
		FOURCATIER-ET-MAISON-NEUVE		
		PONTARLIER		
	JOUGNE			
	LES VILLEDIEU			
	LONGEVILLES-MONT-D'OR			
	MOUTHE			
	PETITE-CHAUX			
SARRAGEOIS				
DOUBS				
LES FOURGS				
LES HOPITAUX-NEUFS				
LES HOPITAUX-MEUX				
MALPAS				
BANNANS				
BOUVIERANS				
CHAFFOIS				
DOMMARTIN				
HOUTAUD				
LA CLUSE-ET-MIJOUX				
LA PLANÉE				
LES GRANGETTES				
MONTFERREUX				
OYE-ET-PALLET				
PONTARLIER				
TOUILLON-ET-LOUTELET				
VERRIERES-DE-JOUX				
GRANGES-NARBOZ				
LA RIVIERE-DRUGEON				
MALBUISSON				
SAINTE-COLOMBE				
SAINTE-POINT-LAC				
VUILLECIN				

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 3 du 21 07 2022

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	ANALYSE DE RISQUE CAMPAGNOL TERRESTRE	
			Risque faible	Risque élevé
DOUBS	VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP	LONGECHAUX		
		AVOUDREY		
		CHEVIGNY-LES-VERCEL		
		EPENOY		
		ETRAY		
		LES PREMIERS SAPINS		
		ORSANS		
		VERNIER-FONTAINE		
		BELMONT		
		CHAUX-LES-PASSAVANT		
		COURTETAIN-ET-SALANS		
		EPENOUSE		
		ETALANS		
		EYSSON		
		FALLERANS		
		LONGEMAISSON		
		PASSON-FONTAINE		
		VALDAHON		
		VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP		
		ADAM-LES-VERCEL		
BREMONDANS				
MAGNY-CHATELARD				

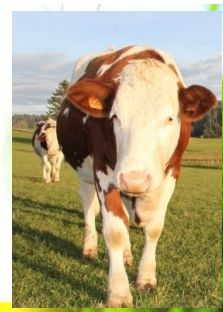
Analyse de risque d'infestation en taupe européenne

Cette analyse de risque taupes à l'échelle communale a été réalisée à partir de la moyenne haute des notes attribuées aux balises de la commune considérée.

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	ANALYSE DE RISQUE CAMPAGNOL TERRESTRE	
			Risque faible	Risque élevé
DOUBS	LEVIER	DOMPIERRE-LES-TILLEULS		
		ARC-SOUS-MONTENOT		
		BIANS-LES-USIERS		
		BOUJAILLES		
		BULLE		
		CHAPELLE-D'HUIN		
		COURVIERES		
		EVILLERS		
		FRASNE		
		GOUX-LES-USIERS		
		LEVIER		
		SEPTFONTAINES		
		SOMBACOUR		
		VILLENEUVE-D'AMONT		
		VILLERS-SOUS-CHALAMONT		
	MORTEAU	GRAND-COMBE-CHATELEU		
		LES COMBES		
		LES FINS		
		LES GRAS		
		MONTLEBON		
MORTEAU				
VILLERS-LE-LAC				

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

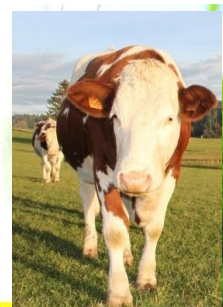


Prairies n° 3 du 21 07 2022

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	ANALYSE DE RISQUE CAMPAGNOL TERRESTRE	
			Risquefaible	Risqueélevé
DOUBS	MOUTHE	BONNEVAUX	↑	
		BREY-ET-MAISON-DU-BOIS		
		CHAPELLE-DES-BOIS		
		CHATELBLANC		
		CHAUX-NEUVE		
		FOURCATIER-ET-MAISON-NEUVE		
		GELLIN		
		JOUGNE		
		LABERGEMENT-SAINTE-MARIE		
		LE CROUZET		
		LES PONTETS		
		LES VILLEDIEU		
		LONGEVILLES-MONT-D'OR		
		METARIEF		
		MOUTHE		
		PETITE-CHAUX		
		RECUFOZ		
		REMORAY-BOUJEONS		
		ROCHEJEAN		
		RONDEFONTAINE		
	SAINT-ANTOINE			
	SARRAGEOIS			
	VAUX-ET-CHANTEGRUE			
	PONTARLIER	BANNANS		
		BOUVERANS		
		CHAFFOIS		
		DOMMARTIN		
		DOUBS		
		GRANGES-NARROZ		
		HOUTAUD		
		LA CLUSE-ET-MIJOUX		
		LA PLANÉE		
		LA RIVIERE-DRUGEON		
		LES FOURGS		
		LES GRANGETTES		
		LES HOPITAUX-NEUFS		
		LES HOPITAUX-VIEUX		
		MALBUISSON		
		MALPAS		
		MONTPERREUX		
		OYE-ET-PALLET		
		PONTARLIER		
		SAINTE-COLOMBE		
	SAINTE-POINT-JAC			
	TOUILLON-ET-LOULETEL			
	VERRIÈRES-DE-JOUX			
	VUILLECIN			
	VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP	ADAM-LES-VERCEL		
		AVOUDREY		
		BELMONT		
		BREMONDANS		
		CHAUX-LES-PASSAVANT		
		CHEVIGNY-LES-VERCEL		
		COURTETAIN-ET-SALANS		
		EPENOUSE		
		EPENOY		
		ETALANS		
		ETRAY		
		EYSSON		
		FALLERANS		
		LES PREMIERS SAPINS		
		LONGECHAUX		
		LONGEMAISSON		
		MAGNY-CHATELARD		
		ORSANS		
		PASSONFONTAINE		
		VALDAHON		
	VERCEL-VILLEDIEU-LE-CAMP			
	VERNIERFONTAINE			

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

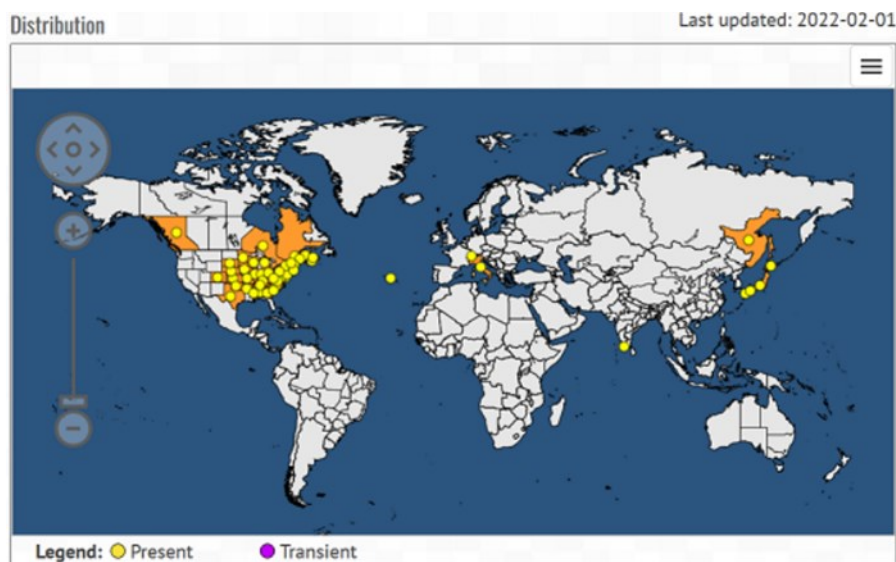


Prairies n° 3 du 21 07 2022

ZOOM SUR LE SCARABÉE JAPONAIS, *Popillia japonica*

Depuis cette année et suite à des foyers en Suisse et à des foyers importants en Italie, une veille accrue du scarabée japonais (*Popillia japonica*) a été mise en place sur le territoire national. Zoom sur cet organisme de quarantaine prioritaire au titre du règlement (UE) 2019/2072 du 28 novembre 2019.

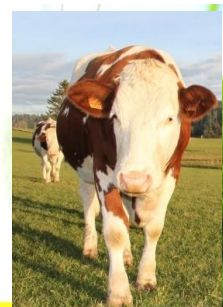
Origine :



- ⇒ Originaires du Nord-Est de l'Asie, *Popillia japonica* est un redoutable ravageur qui cause des dommages considérables sur de nombreux végétaux ; plus de 300 espèces, du hêtre aux vignes et autres cultures, seraient menacées.
- ⇒ Introduit en 1916 en Amérique du Nord, puis en 1970 aux Açores, il a été détecté une première fois sur le continent européen en 2014 dans le nord de l'Italie (régions de Lombardie et du Piémont) puis en 2017 dans le sud de la Suisse (canton du Tessin).
- ⇒ Aujourd'hui absent de France, il a été intercepté en 2021 dans les villes frontalières de Bâle (Suisse) et de Fribourg en Brisgau (Allemagne).

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 3 du 21 07 2022

Carte d'identité :

Identification

a. Adulte

- ❶ Élytre couleur cuivre.
- ❷ Les élytres se terminent avant la face postérieure de l'insecte et laissent place à deux touffes de poils blancs bien visibles.
- ❸ Thorax vert.
- ❹ 5 touffes caractéristiques de poils blancs sur les côtés.
- ❺ Longueur env. 8-12 mm.



Source : AGRIDEA

- ◇ Nom scientifique : *Popillia japonica*
- ◇ Nom commun : Scarabée japonais
- ◇ Catégorie : insecte de l'ordre des coléoptères
- ◇ Taille adulte : environ 10 mm de long et 6 mm de large
- ◇ Forme : ovale
- ◇ Couleur : tête, thorax et abdomen vert métallique, élytres brun-cuivrés
- ◇ Signe distinctif : 5 touffes de soies blanches sur chaque côté de l'abdomen et deux touffes blanches plus larges au niveau du dernier segment de l'abdomen
- ◇ Inoffensif pour l'homme

Confusions possibles :

Popillia japonica peut être confondu avec plusieurs coléoptères présents en France, notamment avec le hanneton des jardins (*Phyllopertha horticola*) mais aussi avec le hanneton bronzé (*Anomala dubia*) et *Mimela junii*.

Popillia japonica

Touffes de soies blanches

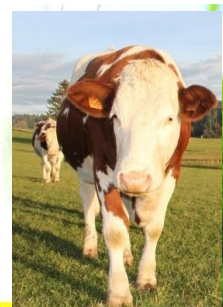
Espèces proches

<p><i>Phyllopertha horticola</i></p>	<p><i>Anomala dubia</i></p>	<p><i>Mimela junii</i></p>

Malgré une coloration assez similaire (tête et thorax vert métallique, élytres brun cuivre), *Popillia japonica* peut être différencié des espèces proches par la présence de dix touffes latérales de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen et de deux touffes au niveau de la face dorsale du dernier segment abdominal.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 3 du 21 07 2022

Comportement :



- ◇ Il vit en groupe.
- ◇ Il est actif le jour contrairement aux autres espèces de hannetons présents en France et qui sont actifs notamment au crépuscule.
- ◇ Il se nourrit feuilles, fleurs et fruits de **plus de 300 plantes hôtes** dont la vigne, le maïs, les pommiers, les tomates et les fraises qu'il défolie du haut vers le bas.
- ◇ Les adultes émergent quand les températures se réchauffent (autour de 20°C).
- ◇ La période de vol s'étale de juin à septembre avec un pic de vol en juillet.
- ◇ Le cycle de vie complet dure environ 1 an et la durée de vie de l'adulte est comprise entre 30 et 45 jours.
- ◇ La distance maximale parcourue par un adulte est de 500 m par jour et de 20 km par an.
- ◇ La transmission / dissémination peut se faire localement par le vol des adultes et sur longue distance par le biais des transports routiers, aériens, ferroviaires, maritimes... et des produits et productions agricoles, emballages, terre, plantes en pots.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



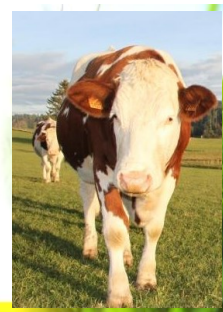
Prairies n° 3 du 21 07 2022

Que faire en cas de suspicion :

- ◇ Capturer l'insecte et le mettre dans un bocal fermé hermétiquement ; la capture peut se faire à la main, insecte inoffensif pour les humains
- ◇ Prendre plusieurs photos de l'insecte (sous différents angles) et si possible des dégâts causés sur les végétaux pour identification
- ◇ Localiser le point de capture (adresse, point GPS...)
- ◇ Conserver l'insecte en lieu sûr et ne surtout pas le relâcher
- ◇ Contacter la DRAAF Bourgogne Franche-Comté / SRAI (Service Régional de l'Alimentation) : alerte-vegetaux-sral.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr ou FREDON Bourgogne Franche-Comté : popillia@fredonbfc.fr
- ◇ Ou télédéclarer sous : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/declaration-de-capture-ou-d-observation-d-un-scara>

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 3 du 21 07 2022

MESSAGE DE LA DRAAF-SRAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

LUTTE CONTRE LE CAMPAGNOL

Ratron GW et dérogation pour l'utilisation de 4 kg/ha/an

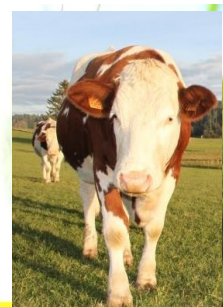
Pour la période du 20 juin au 18 octobre 2022, une dérogation a été signée permettant d'appliquer les appâts RATRON GW (AMM 2170698) jusqu'à **4kg/ha/an toutes applications cumulées**, en respectant un intervalle minimal de 3 mois après l'application de la dose initiale de 2 kg/ha. Cette dérogation est accordée uniquement dans le cadre de la lutte contre le campagnol terrestre en prairie.

Une vigilance particulière devra être apportée pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages : les appâts doivent être entièrement incorporés dans le sol. Il faut donc s'assurer visuellement de l'absence d'appât en surface, plus particulièrement lors d'une application mécanisée, aux extrémités des sillons lors du relevé de charrue. L'application à la charrue est interdite en sol superficiel avec affleurement rocheux ne permettant pas un enfouissement efficace du soc.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter la DRAAF/SRAL ou FREDON BFC.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 3 du 21 07 2022

Le **RESEAU D'OBSERVATEURS** est indissociable de la surveillance du territoire et permet de contribuer à l'amélioration de la connaissance des populations de campagnols et autres bioagresseurs.

Si vous souhaitez intégrer le réseau d'observateurs et faire remonter tout signalement de bioagresseurs des prairies, ou pour tout autre renseignement, veuillez contacter la FREDON Bourgogne Franche-Comté selon votre secteur géographique.

Site d'Ecole-Valentin :

Espace Valentin-Est - 12 rue de Franche-Comté - Bât E - 25480 ECOLE VALENTIN

Animatrice filière Prairie : Herminie PIERNAVIEJA

Suppléance : Julie MONTAZ

03 81 47 79 27 / 06 74 15 35 44 - hpiernavieja@fredonbfc.fr

03 81 47 83 28 / 06 07 19 47 48 - jmontaz@fredonbfc.fr

Site de Beaune :

1 Rue Jean-Baptiste Gambut – 21200 BEAUNE

Correspondant Bourgogne : Valentin LAROCHE

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'Agriculture (CRA) Bourgogne Franche-Comté.

Rédaction réalisée par la FREDON Bourgogne Franche-Comté (Herminie PIERNAVIEJA, animatrice filière) en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque composé de la FREDON Bourgogne Franche-Comté et du SRAL.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Prairies sont les suivantes : FREDON Bourgogne Franche-Comté, FDC 25, FDC 39, CDA 39, JCE, 289 agriculteurs (25 + 39)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles dans la région Bourgogne-Franche-Comté. La CRA Bourgogne Franche-Comté se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection des végétaux.

"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**".

Avec la participation financière de :

